

La voici, vous ne l'attendiez plus...

Invitation

Le Royal Archery Club de Grivegnée vous invite à son

tir par équipe

dans les magnificents jardins de l'école de Péville !

L'évènement se déroulera le **samedi 22 juin**, à 10h (ouverture du greffe à 9h15) au 232 Avenue de Péville à Grivegnée.

(Attention, le calendrier de la LFBTA l'annonçait le dimanche 23, n'oubliez pas de changer la date, au risque d'arriver, telle la cavalerie, après la bataille)

Le tir se déroulera pour moitié le matin, le reste l'après-midi. Comme à l'accoutumée, un repas « boulets-frites » est prévu entre les deux pour vous sustenter, et un coin bar pour vous abreuver !

Venez très nombreux (mais pas trop, on a que 17 cibles !)

L'ACG-team

Règlement et inscriptions

Cette année, afin d'être les plus équitables possibles et de laisser à chacun sa chance de participer, nous avons opté pour un règlement assez strict, merci d'en respecter le contenu 😊

- 1) **Equipes de 3 archers** : catégories possibles : Recurve (40 ou tri), Compound (40 ou tri), Nu (tous sur 40 ou tous sur 60), Tutti-Frutti (40 ou tri), Débutants (tous sur 80). Les inscriptions sont nominatives (nous sommes ouverts à un changement de nom en cas de souci, bien entendu) et les blasons sont à préciser.
- 2) **Prix par équipe** : 45€ repas inclus (pas de possibilité de ne payer que le tir). Un repas alternatif en cas d'allergies ou de convictions personnelles peut être prévu, sur demande. Si vous voulez des repas accompagnants, vous pouvez ajouter 9€ par repas supplémentaire lors du paiement.
- 3) **Inscriptions et paiements groupés par le club** : par souci d'organisation, merci de passer par le secrétariat de votre club pour centraliser les inscriptions et le paiement (à faire sur le compte ACG : BE34-0682-3443-5990 une fois la confirmation obtenue). **Inscriptions à acg@lfbta.be**
- 4) **Comment vous inscrire ? (! Nouveauté 2019 !)**
Nous testons cette année la version « équitable » des inscriptions à notre tir. Le secrétaire de chaque club envoie la liste de ses équipes, dans un ordre précis. Nous prendrons en compte dans un premier temps, les 3 premières équipes de chaque club inscrit. S'il reste de la place, nous prendrons la 4^e dans chaque club, puis la 5^e, ... jusqu'à remplir nos 17 cibles. Vous devez donc faire une sélection interne si vous voulez inscrire plus de 9 archers à notre tir. (Oui, ça fait décret inscriptions et ça donnera sans doute des angoisses aux archers parents, mille excuses à eux !)

Date limite d'inscriptions (afin que nous puissions vous renvoyer les infos à temps pour le paiement) : **10 juin**

Merci à tous pour votre patience, compréhension et engouement !